



Horti-Pôle Evreux
Formations Nature et Paysage

Titre Professionnel Ouvrier Paysagiste

Niveau 3 Délivré par le Ministère du Travail
RNCP 37875 (11/07/2023)

Formation continue



Objectifs et contenu de la formation*

*Référentiel Emploi Activités Compétences du 12/07/23 disponible sur travail-emploi.gouv.fr / les blocs de compétences du diplôme peuvent aussi faire l'objet d'une validation partielle

Obtenir un 1er niveau de qualification dans le secteur des travaux paysagers. Le titulaire du Titre Professionnel détient les 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP ou blocs de compétences) qui attestent qu'il est capable de :

- **Entretien un espace paysager (CCP 1) :**
 - Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
 - Entretien une surface herbacée à semi-ligneuse
 - Tailler des arbres et des arbustes
 - Abattre et débiter un arbre de quatrième grandeur.
 - Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
 - Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- **Végétaliser un espace paysager (CCP 2) :**
 - Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
 - Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
 - Réaliser un gazon ou une couverture végétale
 - Planter des arbres et des arbustes
 - Réaliser un massif paysager
- **Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager (CCP 3) :**
 - Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
 - Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager
 - Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager
 - Poser et entretenir un réseau d'arrosage



 CFPPA :
cfa.evreux@educagri.fr

EPLEFPA Horti-Pôle Evreux
6 rue Georges Politzer,
27032 EVREUX CEDEX
02 32 28 26 32



Site internet : eapevreux.fr



Conditions générales

Pré-requis :

- Être âgé(e) de 18 ans minimum, inscrit(e) à France Travail ou à Cap Emploi et/ou bénéficiant d'un accompagnement par une Mission Locale
- Avoir validé un projet professionnel dans le secteur du paysage
- Maîtriser les savoirs de base

Modalités d'inscription et délai d'accès à la formation :

- Formation d'octobre à mai. Dès mi-janvier, préinscription sur le site internet
- Satisfaire à l'entretien de motivation et aux éventuels tests écrits ou pratiques. Un entretien avec la référente handicap est possible s'il est nécessaire de répondre aux éventuels besoins d'adaptation de parcours

Tarifs :

- Rémunération prise en charge par la Région Normandie ou maintien des Allocations France Travail
- Formation gratuite (sauf pour les personnes bénéficiant d'un CPF de transition)

Durée : Formation de 1035h d'octobre à mai (713h en centre et 322h en stage)



Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel
- Cours théoriques et mises en situation pratiques sur plateau technique ou chantiers école
- Projets de groupe, visites, rencontres avec des professionnels



Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle (10h30) : Réalisation d'un aménagement avec végétalisation et maçonnerie ; Entretien d'un espace vert ; Débit de tronçons de bois
- Entretien technique (30min) : sur les végétaux ; sur les techniques d'abattage ; sur la pose et l'entretien d'un réseau d'arrosage
- Questionnaire professionnel (1h05)
- Entretien final avec le jury ((15min)



Et après ...

- Insertion professionnelle directe dans une entreprise du secteur du paysage ou dans un service technique espaces verts d'une collectivité
- Formations courtes de perfectionnement



Nos indicateurs qualité

- Taux de réussite à l'examen : 80% (sortants 2023)
- Taux de satisfaction : 100% (sortants 2023)
- Taux de poursuite d'étude* : -
- Taux d'insertion à 6 mois* : 60%

*Sources : enquêtes internes CFPPA - Suivi 6 mois sortants 2023



SCANNEZ LE CODE
POUR VOUS PRÉ-
INSCRIRE